

# Candriam Equities L Oncology Impact

## Contexte de marché

Le mois d'octobre s'est inscrit dans la continuité des mois précédents, à la différence près que le secteur des soins de santé a sous-performé les indices boursiers dans leur ensemble, le secteur des technologies de l'information continuant à dominer les marchés boursiers.

Dans le secteur de la santé, ce sont à nouveau les compagnies d'assurance maladie qui ont surperformé, et les grandes sociétés pharmaceutiques ont en moyenne bien tiré leur épingle du jeu, bien qu'il y ait eu d'énormes dispersions de performances entre elles. La biotechnologie a de nouveau été faible, et la taille a été un facteur important puisque les petites capitalisations ont de nouveau été vendues, souvent sans flux de nouvelles particulières. Les sciences de la vie et le matériel ont été très faibles en raison de la poursuite du déstockage par les clients (nous prévoyons une certaine amélioration en 2024), ce qui est apparu clairement dans certains rapports sur les bénéfiques. En général, dans tous les secteurs, les petites capitalisations ont continué à souffrir alors que les taux d'intérêt à long terme aux États-Unis approchent les 5 % et que les marchés sont passés à un état d'esprit de "risk off" extrême.

## Activité du portefeuille

En octobre, plusieurs conférences médicales ont donné lieu à une multitude de mises à jour cliniques couvrant divers domaines pathologiques, notamment la dermatologie, l'oncologie et la neurologie. Le flux d'informations provenant de ces conférences, ainsi que les mises à jour cliniques, réglementaires et commerciales ad hoc, ont été exceptionnellement abondants le mois dernier. Le développement commercial et les fusions-acquisitions ont également été actifs, avec la septième acquisition d'une société du portefeuille cette année. Mirati, une société d'oncologie ciblée en phase de commercialisation, a été annoncée comme étant acquise par une grande entreprise pharmaceutique. Mirati dispose d'un médicament approuvé pour la mutation spécifique KRAS G12C chez les patients atteints de cancer du poumon et d'un médicament prometteur en cours de développement dans le domaine de la létalité synthétique.

En ce qui concerne l'oncologie, le congrès de la Société européenne d'oncologie médicale (ESMO) a été marqué par une augmentation notable de l'utilisation des ADC (conjugués anticorps-médicaments), comme en témoignent le HER3-DXd de Daiichi Sankyo et plusieurs ADC TROP2. Ces agents ont démontré une efficacité remarquable dans le cancer du poumon mutant EGFR, ainsi que des applications plus larges dans le cancer du poumon et du sein lorsqu'ils sont associés à des thérapies immuno-oncologiques, comme dans les essais cliniques Evoke-02 de Gilead et BEGONIA d'AstraZeneca. L'ADC TROP2 d'AstraZeneca et de Daiichi (Dato-DXd) s'est distingué par ses avantages en termes de survie par rapport aux traitements standard dans divers types de cancer, et d'autres ADC TROP2 comme Trodelvy de Gilead ont laissé entrevoir des avantages similaires, Trodelvy pouvant même exceller en termes de sécurité. Lors de la triple réunion (AACR-NCI-EORTC), l'inhibiteur ALK de nouvelle génération de Nuvalent a montré des résultats impressionnants pour les patients atteints de cancer du poumon ALK-positif, surpassant l'efficacité du traitement standard.

Dans le domaine de la dermatologie, lors de la conférence EADV, Moonlake Therapeutics a présenté un ensemble de données de premier ordre pour son nanocorps IL-17A/F, le sonelokimab, montrant des améliorations significatives dans de multiples mesures d'efficacité pour le traitement de l'hidradénite suppurativa.

Dans le domaine de la neurologie, lors de la conférence Clinical Trials on AD (CTAD), Biogen a dévoilé une formulation sous-cutanée de son anticorps anti-amyloïde Leqembi, qui a montré des réductions encore plus importantes des plaques amyloïdes que la version intraveineuse du médicament. La formulation sous-cutanée offre un dosage plus pratique, mais présente un nombre légèrement plus élevé d'effets indésirables.

Les données de phase 3 tant attendues de Sarepta pour Elevidys, une thérapie génique pour la dystrophie musculaire de Duchenne, n'ont pas atteint le critère d'évaluation principal, mais ont montré des tendances prometteuses dans plusieurs mesures secondaires, en particulier chez les jeunes patients. Les résultats trimestriels de la société ont également mis en évidence les ventes élevées d'Elevidys, qui ont dépassé les attentes après une approbation accélérée.

Sur le plan réglementaire, Alnylam a dû faire face à une lettre de réponse complète pour l'extension de l'étiquette d'Onpattro dans la cardiomyopathie ATTR, faisant écho aux préoccupations soulevées lors de l'évaluation de l'AdComm. Cependant, avec la prochaine mise à jour, à savoir la phase 3 HELIOS-B, qui reste en bonne voie pour début 2024, nous attendons davantage de preuves que les silencieux de la TTR sont un mécanisme d'action potentiellement meilleur de sa catégorie pour traiter à la fois la neuropathie et la cardiomyopathie liées à l'amyloïdose TTR. Sur une note plus positive, UCB a finalement reçu l'approbation de la FDA pour son anticorps anti-IL17, le bimekizumab, dans le traitement du psoriasis.

Plusieurs entreprises ont déjà publié leurs résultats du troisième trimestre en octobre. Merck a réalisé un nouveau trimestre



commercial solide grâce à Keytruda et à Lagevrio (traitement antiviral contre le COVID-19), ce qui l'a conduit à relever ses prévisions pour 2023. Argenx a également connu un excellent trimestre, les ventes du produit Vyvgart dépassant le consensus. Le lancement de Vyvgart Hytrulo (sous-cutané) se déroule bien et la société ajoute d'autres indications à la franchise. Amgen a affiché des revenus en ligne (négatifs pour Lumakras, Otezla et Enbrel, mais positifs pour Evenity et Blincyto) avec un BPA battu, tandis que les prévisions ont été relevées pour refléter les futures ventes de médicaments Horizon et des frais de vente et d'administration inférieurs aux prévisions.

## Perspectives du fonds

La faiblesse persistante du secteur de la santé nous laisse perplexes, car les fondamentaux n'ont pas changé et le secteur devrait être un gage de stabilité dans ce monde incertain. Aussi frustrante soit-elle, cette situation crée un point d'entrée potentiellement intéressant.

Certains des vents contraires qui ont effrayé les investisseurs devraient se dissiper au cours de l'année 2024. L'excédent de vaccins contre le covid, qui touche certaines entreprises du secteur de la bio fabrication, devrait disparaître, car les niveaux de vaccination de 2023 constituent probablement une bonne base pour l'avenir. Le déstockage de réactifs de laboratoire par de nombreux consommateurs (causé par la demande pandémique et aussi par les problèmes de chaîne d'approvisionnement de ces dernières années) devrait également être terminé d'ici 2024, ce qui permettra à ce sous-secteur de retrouver des chiffres de croissance plus normalisés.

Le grand débat et le facteur le plus important pour inverser la sous-performance des petites capitalisations est le débat sur les taux d'intérêt. Nous pensons toujours que la Fed a pratiquement terminé son travail et que les taux d'inflation atteindront des niveaux acceptables l'année prochaine - une nette amélioration est déjà visible, certains pays flirtant même avec la déflation sur certaines des mesures d'inflation les plus volatiles à l'heure actuelle. Nous entrevoyons une baisse des taux d'intérêt en 2024, ce qui devrait soutenir les valeurs de croissance à long terme dans le secteur de la santé, mais aussi les petites entreprises plus volatiles mais innovantes. Le financement devrait également s'améliorer pour ces entreprises.

Les approbations de médicaments par la FDA sont élevées depuis le début de l'année, et il semble que cette année encore, de nombreux nouveaux produits aideront les patients. Les fusions ont également été nombreuses depuis le début de l'année, et nos stratégies ont bénéficié d'une partie de cette manne, mais malheureusement les fusions et acquisitions n'ont pas réussi à stimuler le secteur, comme c'est généralement le cas. Cela souligne une fois de plus les hauts niveaux d'innovation et la volonté des grandes sociétés pharmaceutiques et biotechnologiques d'accroître leur exposition à ce secteur.

En novembre, nous nous attendons à un nouvel afflux de données cliniques, provenant principalement des résumés de la réunion de l'American Society of Hematology (ASH) qui se tiendra à la fin de l'année. Un comité consultatif pour le premier produit thérapeutique génétiquement modifié (exa-cel de Vertex et Crispr pour la drépanocytose) se réunira également en novembre. Comme toujours, des mises à jour cliniques et réglementaires ad hoc sont également attendues.

Ce document commercial est publié pour information uniquement, il ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment ; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable.

Attention : les performances passées, les simulations de performances passées et les prévisions de performances futures d'un instrument financier, d'un indice financier, d'une stratégie ou d'un service d'investissement ne préjugent pas des performances futures. Les performances brutes peuvent être influencées par des commissions, redevances et autres charges. Les performances exprimées dans une autre monnaie que celle du pays de résidence de l'investisseur subissent les fluctuations du taux de change, pouvant avoir un impact positif ou négatif sur les gains. Si ce document fait référence à un traitement fiscal particulier, une telle information dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et peut évoluer.

Concernant les fonds monétaires, votre attention est attirée sur le fait qu'un investissement dans un fonds diffère d'un investissement en dépôt et que le capital investi est susceptible de fluctuer. Le fonds ne bénéficie d'aucun soutien externe garantissant sa liquidité ou stabilisant sa valeur liquidative. L'investisseur supporte le risque de perte de capital.

Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site [www.candriam.com](http://www.candriam.com) les informations clés pour l'investisseur, le prospectus et tout autre information pertinente avant d'investir dans un de ses fonds y inclue la valeur liquidative des fonds. Les droits des investisseurs et la procédure de réclamation sont accessibles sur les pages réglementaires dédiées du site internet de Candriam : <https://www.candriam.com/en/professional/legal-and-disclaimer-candriam/regulatory-information/>. Ces informations sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation.

Conformément aux lois et règlements applicables, Candriam peut décider de mettre fin aux dispositions prévues pour la commercialisation des fonds concernés à tout moment.

Informations sur les aspects liés à la durabilité : les informations sur les aspects liés à la durabilité contenues dans ce document sont disponibles sur la page du site internet de Candriam : <https://www.candriam.com/en/professional/market-insights/sfd/>. La décision d'investir dans le produit commercialisé doit prendre en compte toutes les caractéristiques et objectifs du produit commercialisé tels que décrits dans son prospectus, ou dans le document d'information communiqué aux investisseurs en conformité avec le droit applicable.

Informations spécifiques à l'attention des investisseurs suisses : les informations fournies ici ne constituent pas une offre d'instruments financiers en Suisse conformément à la loi fédérale sur les services financiers («LSFin») et à son ordonnance d'exécution. Il s'agit uniquement d'une publicité au sens de la LSFIn et de son ordonnance d'exécution pour les instruments financiers.

Représentant Suisse : CACEIS (Suisse) SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Les documents légaux ainsi que les derniers rapports financiers annuels et semestriels, le cas échéant, des fonds de placement peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse.

Agent payeur suisse : CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon/Suisse, Route de Signy, 35, CH-1260 Nyon. Lieu d'exécution : Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Lieu de juridiction : Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.

Informations spécifiques aux investisseurs en France : le représentant désigné et agent payeur en France est CACEIS Banque, succursale de Luxembourg, sis 1-3, place Valhubert, 75013 Paris, France. Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ou le cas échéant le règlement de gestion ainsi que les rapports annuel et semestriel, chacun sous forme papier, sont mis gratuitement à disposition auprès du représentant et agent payeur en France